

UNSA-SDIS33

SYNDICAT PATS & SPP



CONTACT

TÉLÉPHONE
NOAILLE J.

06 43 78 24 31

E-MAIL



unsasdis33@gmail.com

ADRESSE

18 allée des vignes
33360
Carignan de Bordeaux

NOUS SUIVRE

SITE WEB



www.unsa-sdis33.fr

FACEBOOK



facebook.com/unsasdis33

TWITTER



twitter.com/unsasdis33

DESTINATAIRE : Monsieur le Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

OBJET : Dysfonctionnements impactant les sapeurs-pompiers du SDIS de la Gironde.

Monsieur le Directeur,

L'organisation syndicale des sapeurs-pompiers professionnels du SDIS de la Gironde que nous représentons souhaite attirer votre attention sur certains **dysfonctionnements au sein de vos services.**

Ceux-ci impactent directement le fonctionnement du SDIS de la Gironde, notamment ses ressources.

En effet, depuis maintenant plusieurs années, les sapeurs-pompiers dans le cadre des missions de secours partagées avec le SAMU, se retrouvent **fortement sollicités pour le transport de personnes dit « en carence ».**

Outre le report de charge que fait peser le ministère en charge de la santé sur les collectivités territoriales, **cette situation épuise nos ressources en personnels et nos vecteurs sanitaires** pour des interventions non-urgentes.

Le risque est que nos moyens ne soient plus disponibles pour leur destination première, à savoir le secours d'urgence mais aussi pour nos missions propres comme par exemple la lutte contre les incendies.

Nous vous demandons de prendre des mesures dans votre champ de compétence, pour que cet état de fait cesse.

De plus, un autre phénomène entraîne une indisponibilité de nos moyens : **l'attente aux urgences des équipages sapeurs-pompiers.**

En effet, il n'est pas rare que des véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) **attendent des heures** aux urgences des cliniques et centres hospitaliers du département de la Gironde, avant de pouvoir réaliser l'admission des victimes qu'ils transportent.

Cette situation entraîne de facto une **rétenion de nos moyens** qui ne sont alors plus disponibles pour effectuer d'autres missions de secours. **La population s'en trouve directement impactée.**

Nous vous demandons de bien vouloir prendre des mesures pour résoudre cette situation, comme par exemple **la priorisation des équipages sapeurs-pompiers aux urgences.**

Par ailleurs, les sapeurs-pompiers engagés dans le cadre des missions SUAP doivent nécessairement **transmettre le bilan de la victime** prise en charge au CRRA 15.

Force est de constater que ces échanges sont devenus très difficiles ; d'une part par la durée de mise en relation avec l'assistant de régulation médicale (ARM) ou le médecin régulateur et d'autre part par la méconnaissance du SAMU-Centre 15 de nos méthodes de travail et protocoles.

UNSA-SDIS33

SYNDICAT PATS & SPP



CONTACT

TÉLÉPHONE
NOAILLE J.

06 43 78 24 31

E-MAIL



unsasdis33@gmail.com

ADRESSE

18 allée des vignes
33360
Carignan de Bordeaux



NOUS SUIVRE

SITE WEB



www.unsa-sdis33.fr

FACEBOOK



facebook.com/unsasdis33

TWITTER



twitter.com/unsasdis33

La coopération et le bon fonctionnement de l'inter-services doivent dans ce **contexte sanitaire difficile** être plus que jamais facilités.

De nombreux travaux sont entrepris par le ministère de l'intérieur et le ministère en charge de la santé pour **objectiver les bonnes pratiques**.

Nous vous **proposons un rendez-vous** pour anticiper ces travaux à l'échelle locale et vous apporter notre collaboration sur différents axes, comme par exemple la **mise en place d'une plateforme commune 15-18-112, la dématérialisation des bilans, les formations communes OTAU/ARM**, etc..., qui pourraient permettre d'apporter des réponses à ces dysfonctionnements.

Comptant sur votre bienveillance à l'égard de notre corporation, nous vous prions de croire, monsieur le Directeur, à l'assurance de notre haute considération.

Le Secrétaire Général de l'UNSA-SDIS33
Jacques Noaille